

**4 Économie**

**Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale/Assurance maladie  
Les assurés jugés peu désirables dans certaines officines agréées**

Anita J. TSOUMBA  
Libreville/Gabon

**De nombreuses structures de santé agréées par la Cnamgs ont décidé de stopper ou d'alléger les services aux assurés. Face à cette attitude, c'est tout le mécanisme d'assurance maladie qui tangué. Constat.**

LA situation générale des encours de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) auprès des structures sanitaires agréées semble être la principale pierre d'achoppement actuelle du régime de l'assurance maladie. Dans les faits, la qualité du service a baissé : des pharmacies qui ne servent plus avec le sourire; des ordonnances qui ne sont plus servies, quand certains médicaments sont triés. En

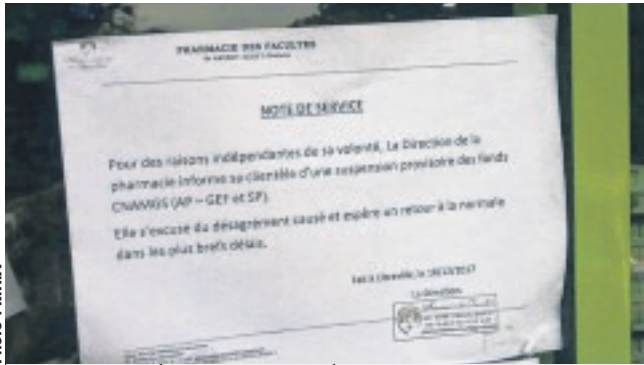


Photo : R.H.A

**Les assurés Cnamgs indésirables dans certaines pharmacies. Même si ...**

laboratoire, des analyses médicales également non prises en charge. Voilà des assurés contraints de recourir à leur poche pour avoir accès aux soins de santé. Usager de la pharmacie de Beau-Séjour, Tatiana explique : « Avec un peu de chance, on te donne une partie des médicaments, au motif que le stock est épuisé ou encore que la Cnamgs ne prend pas en charge telle ou telle autre molécule. Pour-

tant, nous cotisons tous pour ça ! » Comme elle, Guy Romuald a vu l'ordonnance de sa « fillette rejetée à la pharmacie des Facultés pour cause d'impayés de la Cnamgs ». D'ailleurs, une note de service signée le 18 décembre 2017, affichée à l'entrée de cette officine confirme la suspension des services aux assurés Cnamgs. Extrait : « Pour des raisons indépendantes de sa volonté, la



Photo : R.H.A

**... d'autres continuent de les servir.**

direction de la pharmacie informe sa clientèle d'une suspension provisoire des fonds Cnamgs (AP-GEF et SP) », peut-on y lire. Plus loin, ladite pharmacie « s'excuse du désagrément causé et espère un retour à la normale dans les plus brefs délais ». De nombreuses officines conventionnées Cnamgs, qui mettent à l'index les impayés de la Caisse, sont dans la même situation. « Même

certaines laboratoires d'analyses médicales, comme Labo 2000, refusent déjà les bons d'examen Cnamgs. Je vous parle d'une situation que j'ai vécue il y a quelques jours », témoigne, pour sa part Véronique N. qui y est allée faire des examens médicaux. Joint par l'Union, le Syndicat des pharmacies du Gabon (Sypharga) indique, à cet effet, que l'embargo initié par ces officines ne relève pas de sa responsabilité. «

Nous supposons que c'est pour permettre de supporter leurs encours et éviter d'être davantage endettés auprès des fournisseurs. Nous pouvons donc comprendre qu'elles aient suspendu. Mais déjà, le Syndicat n'a pas demandé de bloquer. Nous sommes en négociation avec l'assurance », affirme un adhérent du Sypharga. Toutefois, une poignée d'autres officines ayant une trésorerie solide continuent de remplir intégralement leur part du contrat, en attendant la fin des négociations entre les différentes parties : « Nous sommes un laboratoire privé d'analyses médicales. Nous recevons aussi bien des assurés privés que publics, assurés Cnamgs. Au sujet des impayés, nous pensons qu'il n'y a pas péril en la demeure, les négociations sont engagées, des solutions vont donc être trouvées », déclare un acteur de ce dernier secteur.

**Trois questions au directeur général de la CNAMGS, Renaud Allogho Akoue**

**" Nous allons aider les pharmacies à financer leurs stocks parce qu'elles n'en ont pas la capacité "**

Propos recueillis par Jonas OSSOMBEY  
Libreville/Gabon

**Dans cet entretien, le nouveau directeur général de la CNAMGS revient sur la récente montée au créneau des pharmacies, à travers le Sypharga, le paiement des prestations et surtout la dynamique qu'il entend mettre en place pour assainir les rapports avec les acteurs du secteur.**

**L'union.** Le Syndicat des pharmaciens du Gabon (Sypharga) est récemment monté au créneau pour exiger le paiement des prestations des pharmacies à l'endroit des assurés de la Caisse nationale d'assurance-maladie et de garantie sociale. Qu'en est-il exactement ?

**Renaud ALLOGHO AKOUE :** Nous sommes conscients des problèmes que posent les responsables des pharmacies, à travers le Syndicat des pharmaciens du Gabon (Sypharga). Toutefois, pour le bien de toutes les parties, nous privilégions la discussion au détriment des bras de fer qui ne seront, en réalité, à l'avantage de personne. Contrairement à ce qui est avancé ça et là, le montant réclamé, qui n'est pas une dette, est exactement de 2 milliards 100 millions de francs pour toutes les pharmacies du Gabon, et qui

équivalent à une dizaine de jours de prestations. Ce qu'il faut clarifier, c'est qu'une partie des pharmacies, face à des difficultés propres liées à la gestion des stocks de fin d'année, a voulu anticiper sur les paiements normaux. En ce sens, sur 700 millions, ce sont 600 millions de francs qui ont été décaissés. Nous tenons à indiquer que tout le secteur pharmaceutique nous coûte 4 milliards de francs par mois. La dépense annuelle se chiffre, elle, à 50 milliards. Au moment où nous vous parlons, toutes les pharmacies ont été soldées, sauf un petit nombre qui est en cours de paiement. Les pharmacies sont payées, tout en tenant compte de la crise économique difficile que traverse le pays tout entier. Nous devons alors privilégier l'intérêt général. Et surtout prendre en compte l'obligation de continuer à assister nos compatriotes les plus vulnérables, ainsi que les autres assurés de tous les secteurs d'activités. Ce d'autant plus que notre défi est de restructurer, dans les dépenses annuelles et le fonctionnement, une Caisse qui, à l'image du pays, connaît des difficultés du moment.

**De ce fait, de nombreuses pharmacies refuseraient de servir vos assurés. Sitôt nommé à la tête de la Cnamgs, vous avez fait une descente sur le terrain. Tout comme vous avez échangé avec**



Photo : Abel Eyeghe

**Renaud Allogho Akoue, directeur général de la CNAMGS.**

**certain responsables de ces officines. Quel est le constat qui ressort au final ?**

- Deux semaines après la confiance que nous a accordée le chef de l'Etat en nous élevant aux prestigieuses fonctions de directeur général de la Caisse nationale d'assurance-maladie et de garantie sociale (CNAMGS), fleuron de la politique sociale du gouvernement et de l'égalité des chances, nous sommes descendus sur le terrain à l'occasion d'une visite inopinée. Tour à tour, nous avons visité certaines structures pharmaceutiques de Libreville et d'Akanda, notamment les pharmacies centrale, Le Président et d'Akébé. Ce, en attendant de faire le tour de toutes ces entités sur l'ensemble du pays. Notre objectif est de nous assurer du traitement réservé aux assurés CNAMGS, avant d'entreprendre des initiatives destinées à les améliorer.

C'est dire qu'il est question de toucher du doigt les mécanismes d'exécution des accords entre nous et nos partenaires. De ces premières visites, il ressort qu'il existe des dysfonctionnements auxquels nous nous attelons depuis lors à trouver des solutions. En ce sens, nous entendons faire bénéficier aux assurés Cnamgs des services rendus et facturés, en conformité avec les exigences de la structure à sa charge. Car, nous l'avons déjà rappelé, toutes les pharmacies n'étant pas agréées à ce jour, les assurés s'entassent dans les rares pharmacies qui les accueillent. Lors des moments d'affluence, ces pharmacies servent en priorité les autres clients qui payent cash. L'accès aux prestations offertes par les structures sanitaires et pharmaceutiques à travers le pays fait également partie de nos priorités. En outre, toujours dans le cadre des échanges avec les acteurs de ce secteur important, nous avons, à plusieurs reprises, discuté avec de nombreux pharmaciens et le Sypharga, leur syndicat. Nous leur avons assuré de notre ferme volonté à trouver des solutions aux problèmes auxquels ils font face, dans le strict respect des accords qui nous lient. Une fois de plus, l'objectif est d'offrir de meilleures prestations aux populations.

**Au regard de l'épée de Damoclès brandie par le Sypharga, à quoi**

**faut-il s'attendre pour sortir de cette situation de crispation qui risque d'avoir un impact sur le traitement de vos assurés ?**

- D'abord, nous pouvons vous assurer qu'il n'y a pas crise entre la Cnamgs et les responsables des pharmacies du Gabon. Nous allons les aider à financer leurs stocks, parce qu'elles n'en ont pas la capacité. Il n'y a donc aucune épée de Damoclès. Ils n'ont pas cessé les prestations et continuent de servir nos assurés. Nous allons continuer à jouer notre rôle de maillon final de cette chaîne de couverture sociale. Notre credo est de maintenir le dialogue social avec le syndicat et les responsables des pharmacies, afin d'être à la hauteur des enjeux qui consistent à doter le Gabon d'un meilleur système de couverture sociale. Au-delà des écueils, nous sommes sur la bonne voie. Nous allons favoriser une véritable entente avec les divers partenaires. D'une part, les milliers d'ayants droit, et les pharmacies d'autre part. Il va falloir tout mettre en œuvre en parfaite convergence des mécanismes permettant à toutes les parties de minimiser les désagréments qui nuisent à notre partenariat. A partir des suggestions et autres recommandations pourraient jaillir des solutions pérennes. Il s'agit donc de ne pas rompre le cordon établi entre nous.

C H A N G E S	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 05/01/2018			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	05/01/2018	5 413,15
	USD	1,2065	1USD =	543,686	1 USD	562,715	DOW JONES	05/01/2018	25 058,19
	CAD	1,5114	1CAD =	434,006	1 CAD	457,326	<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b> <b>05 Janvier 2018: 67,75</b>		
	JPY	135,9200	1JPY =	4,826	100 JPY	501,851			
	GBP	0,8910	1GBP =	736,178	1 GBP	768,564			
	CHF	1,1763	1CHF =	557,644	100 CHF	58 467,36			
	ZAR	14,8475	1ZAR =	44,180	100 ZAR	4 594,15			
	MAD	11,2363	1MAD =	58,378	1 MAD	60,71			
	CNY	7,8380	1CNY =	83,689	1CNY	86,20			
	KES	121,1400	1KES =	5,415	1KES	5,58			

**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>